

**COMPTE RENDU SOMMAIRE**  
**Réunion du Conseil Municipal**  
**15 décembre 2015**

**N°2015\_12\_1 APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 24 NOVEMBRE 2015**

Considérant l'absence d'observation, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte rendu de la séance du 24 novembre 2015.

**N°2015\_12\_2 GROUPEMENT DE COMMANDE POUR « L'ACHAT D'ÉNERGIES, DE FOURNITURES ET DE SERVICES EN MATIÈRE D'EFFICACITÉ ET D'EXPLOITATION ÉNERGÉTIQUE » - Renouvellement du marché d'achat gaz naturel**

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DECIDE** de maintenir le partenariat avec le groupement de commande pour « l'achat d'énergies, de fournitures et de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique ».

**N°2015\_12\_3 INDEMNITES ALLOUÉES AU TRESORIER MUNICIPAL**

**Le conseil municipal,**

**DECIDE**, après en avoir délibéré, à l'unanimité, pour l'année 2015,

- d'accorder, au Receveur municipal, l'indemnité de conseil au taux de 50% ;
- que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité et sera attribuée à Monsieur Laurent ATTAL, trésorier ;
- de lui accorder également l'indemnité de confection des budgets.

**N°2015\_12\_4 FIXATION DES TAUX AU TITRE DE L'AVANCEMENT DE GRADE**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE** :

- de fixer, à partir de l'année 2016, les taux d'avancement de grade ainsi qu'il suit :
  - en catégorie C : 100%.
  - En catégorie A : 100%.

**N°2015\_12\_5 CREATION POSTE : ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL – 2<sup>ème</sup> CLASSE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE** :

- la création, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe.

**N°2015\_12\_6 DEMANDE DE SUBVENTION - ASC (Association Sportive Cazérienne - football) et Etoile Sportive Vignalaise (handball) - VIREMENTS DE CREDITS**

Monsieur le Maire fait part des demandes de subventions formulées par les associations suivantes :

- ASC (Association Sportive Cazérienne - football)
- Etoile Sportive Vignalaise (handball)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE** :

**1 – l'octroi des subventions suivantes :**

- ASC (Association Sportive Cazérienne - football) - subvention fonctionnement 2015 : 1 400 €
- Etoile Sportive Vignalaise (handball) - subvention fonctionnement 2015 : 300 €

## **2 – les virements de crédits afférents :**

- Article 658 – dépenses : - 1 700 €
- Article 6574 – dépenses : + 1 700 €

### **DIVERS / INFORMATIONS**

- **SIVU Scolaire Cazères – Le Vignau – Lussagnet** : la participation 2015 s'élèvera à 127 666 €uros (139 131 €uros prévus au budget : soit une économie de 11 465 €uros).
- **Acquisition par la commune d'une parcelle de terrain, comprenant un bâtiment, située le long du Gioulé.** Monsieur le Maire fait part du courrier de Monsieur Pierre Castex : la succession étant achevée, la commune peut procéder à l'acquisition. Ce dossier sera débattu lors de l'élaboration du budget 2016.
- **Aménagement de l'extension du cimetière** : quatre entreprises ont été consultées, remise des prix fixée au 12 janvier 2016.
- **SDIS des Landes** : participation 2016 : 21 422,86 €uros (-2,07% par rapport à 2015).
- **TIGF** : enquête publique en cours (du 17/12/2015 au 22/01/2016) pour le dossier de demande de prolongation de la concession de stockage souterrain de gaz naturel.
- Le rapport annuel de l'AMF (Association des Maires de France) a été adressé à la commune.
- **SYDEC** : les rapports relatifs aux contrôles des concessions gaz et électricité – année 2014, ont été adressés à la mairie.
- **Aide à la performance épuratoire** : pour l'année 2014, cette participation, versée par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, s'élève à 6 775 €uros.
- **Communauté de Communes du Pays Grenadois** : distribution du rapport d'activités 2014 à chaque conseiller municipal.
- **Ensemble Sports et Loisirs** : passage de la sous-commission de sécurité, le 14 décembre 2015. Avis favorable. Il faut cependant contrôler annuellement les fourneaux et procéder au contrôle électrique des installations.
- **Réfection du Pont Eiffel** : une réunion s'est tenue en mairie de Cazères, le 11/12/2015, entre les Maires des communes concernées par la mise en place des déviations et les services du département en charge de ce dossier. Il a été demandé aux représentants du conseil départemental d'organiser une réunion à l'attention des « professionnels » impactés par la fermeture du pont. Date retenue : lundi 12 décembre 2015, à 19h, à la mairie de Cazères.
- **Journal municipal** : l'épreuve a été déposée chez l'éditeur.
- Monsieur le Maire fait part des remerciements adressés par la famille de Monsieur Séverino FURLAN.

*L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à vingt-et-une heures et vingt minutes.*

Fait à Cazères-sur-l'Adour, le 18 décembre 2015.  
Le Maire,

Francis DESBLANCS